

Toulon, le 14 avril 2011

Lettre ouverte aux élus et aux responsables des collectivités territoriales
contre l'arrêt brutal des contrats aidés dans le secteur associatif
(destinataires in fine)

Madame, Monsieur,

Les associations et collectifs d'associations varois soussignés, vous écrivent pour vous exprimer leurs craintes sur les conséquences des décisions de restreindre ou d'arrêter les contrats aidés dans le secteur associatif, et pour vous demander de reconsidérer plus favorablement leurs critères d'octroi et d'éligibilité.

Depuis plusieurs mois, le secteur associatif subit de plein fouet les modifications sans préavis concernant les critères d'attribution, d'octroi et de taux de prise en charge des postes en contrat aidé. Modifications marquées par des « stop and go » répétitifs. Une tendance qui semble s'inscrire dans un contexte plus large de désengagement graduel de l'État dans le secteur des politiques sociales au motif de contraintes financières.

Contrat dérogatoire au droit commun, l'emploi aidé a pour principe de diminuer pour l'employeur, par des aides directes ou indirectes, les coûts d'embauche et de formation de ses salariés. Il est, en général, orienté prioritairement vers des publics tels que les chômeurs de longue durée, les jeunes avec de faibles qualifications et les personnes de plus de 50 ans en difficulté dans leur reconversion professionnelle. Bien plus qu'une simple forme de contrats favorisant, par des aides, le retour à l'emploi et la baisse du taux de chômage, ils sont une plus value à la fois individuelle et sociétale. Il est urgent de les considérer comme telle.

Pour les individus, cette insertion professionnelle favorise un retour à la dignité (fierté du travail accompli, conscience de servir aux autres, réouverture aux droits [retraite, indemnisation du chômage]), un retour aux règles professionnelles (horaires, travail en équipe sous l'autorité d'un cadre, etc.) et pour certains, l'accès à un emploi. De plus, le travail des personnes en emploi aidé en milieu associatif bénéficie directement ou indirectement à un large public en difficulté (familles éclatées, étrangers, personnes éloignées de l'emploi, enfants en échec scolaire, etc.).

Dans ce secteur, l'interruption brutale de leur financement par l'État (hors chantiers d'insertion, marqués cependant par une régression) va avoir un triple effet : la perte de nombreux emplois, l'arrêt d'actions menées par les associations faute de personnel au détriment des publics bénéficiaires, et la fermeture des plus petites structures dont l'action est, certes, discrète mais indéniable.

Cela risque d'accélérer le démantèlement du tissu associatif, pourtant porteur d'une mission de service public et relais efficace de l'État et des structures de droit commun dans la lutte contre l'exclusion.

Nous attirons également votre attention sur le fait qu'en tant qu'employeurs de personnes en contrat aidé, nous sommes soumis aux mêmes règles de gestion administrative, financière et humaine que toute entreprise. Une politique d'aide à l'emploi instable, au coup par coup, et non concertée ne nous permet pas d'assurer une gestion saine et pérenne de nos structures.

Vous n'ignorez pas la capacité d'engagement, d'initiative, d'innovation et d'expertise des associations dans le renforcement du lien social et le développement social et économique local, facteurs de cohésion sociale.

Aussi, nous vous interpellons sur l'urgence de considérer le secteur associatif comme un réel partenaire des politiques sociales. Et nous vous demandons, dans un premier temps, **le maintien des contrats aidés** afin que ne s'arrêtent pas les dynamiques engagées, ce qui nous permettra, dans un deuxième temps, de construire ensemble une réflexion de fond sur une meilleure efficacité des aides des collectivités publiques dans le secteur associatif.

Nous demandons, par la présente, **l'organisation d'une table ronde** à ce sujet avec les partenaires concernés afin d'envisager des solutions pérennes pour l'avenir.

Dans l'attente de cette rencontre collaborative et constructive, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre respectueuse considération.

Associations et collectifs d'associations varois dans le champ de l'action sociale

.../...

Premiers signataires *(par ordre alphabétique)*:

Collectifs d'associations varois

ACEPP83 (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels du Var) :
1363 chemin de la Clappe
83300 DRAGUIGNAN
06.48.39.41.50
acepp83@acepp.asso.fr

FNARS PACA (Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale) [représentation varoise] :
francois.maturin@avaf.fr

UDV (Union Diaconale du Var) :
17, boulevard Commandant Nicolas
83000 Toulon
04 94 24 45 90
iris@udv-services.fr

UNIS83 (Collectif Ateliers et Chantiers d'Insertion du Var) :
305 chemin Belle Visto 83200 TOULON
04 94 22 53 17
collectifunis83@live.fr

Associations

AMITIE CŒUR DE VILLE
c.vuillemin.amcv@free.fr

AMITIE MASSILLON
amis.massillon@orange.fr

APEA
hervenaccache-apea@wanadoo.fr

ATOUSVAR (Association de TOUrisme Solidaire dans le VAR)
atousvar@gmail.com

AVAF (Association Varoise d'Accueil Familial)
administration@avaf.fr

AVISO (Association pour une Vie Solidaire)
association.aviso@gmail.com

CAAA (Centre d'Accueil, d'Animation et d'Alphabétisation)
asso.caaa@wanadoo.fr

FAC (Familles Amitié Cité)
famitiecite@gmail.com

FEMMES D'AUJOURD'HUI
femmesdaujourd'hui@wanadoo.fr

GEM UN AUTRE CHEMIN
gemunautrechemin@hotmail.fr

HABITAT ET HUMANISME 83
var@habitat-humanisme.org

JEMVAR
chaignond@yahoo.fr

KAiRE
kaire@aliceadsl.fr

LE ROCHER
f.peutat@assolerocher.org

LES AMIS DE JERICHO
bsjericho2@free.fr

LOGIVAR SAINT LOUIS
saint.louis@orange.fr

LUOTHEQUE LEI JOUGADOU (Draguignan)
accueil@leijougadou.org

PROMO SOINS TOULON
promo.soins.toulon@free.fr

PROVENCE VERTE SOLIDARITE
francois.fil@orange.fr

RCVM (Relais Culturel Var Méditerranée)
assosrcvm@wanadoo.fr

SICHEM
egrossetete.sichem@yahoo.fr

SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE
contact@snc-toulon.fr

123 SERVICES
83gregory.loew@gmail.com

VAR AZUR LINGE
varazurlinge@orange.fr

VIGIES
presidence.vigies@free.fr

VIVRE A LA SERINETTE
vals2007@gmail.com

Destinataires

Mesdames et Messieurs les Sénateurs du Var
Mesdames et Messieurs les Députés du Var
Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux
Mesdames et Messieurs les Maires

Monsieur le Préfet de région
Monsieur le Préfet du Var
Monsieur le Directeur de la DDCE
Monsieur le Directeur de la DIRRECTE

Les organismes de presse écrite et radiophonique